

Rapport

annuel



Centre Dollard-Cormier | 2000-2001

Mot de la directrice générale et du président



Dresser le bilan des activités réalisées au cours d'une année revêt toujours un caractère un peu particulier. À plus forte raison lorsque les développements et avancées se font nombreux. C'est donc avec un plaisir non dissimulé que nous vous présentons les résultats de nos travaux pour l'année 2000-2001. Une année particulièrement riche en événements de toutes sortes et ce, tant au plan clinique qu'organisationnel.

Tout d'abord, cinq ans après la création du Centre Dollard-Cormier (CDC), le conseil d'administration adoptait en mars 2001 un nouveau plan d'organisation de la structure administrative. Un plan porteur de cinq objectifs dont

l'établissement d'un meilleur partage et équilibre des rôles et responsabilités entre les différents cadres supérieurs, de même qu'une meilleure complémentarité, interdépendance et concertation entre tous les gestionnaires, sans oublier la mise à jour des mécanismes de prise de décision, de concertation et d'information et surtout, un allègement de la structure, notamment en restreignant le nombre de paliers hiérarchiques existants.

Au total, quatre directions aux rôles administratifs bien campés ont été instituées, à savoir, les finances et services administratifs, les ressources humaines et le développement organisationnel, les services à la clientèle toxicomane et au jeu excessif et finalement, les services professionnels et de la recherche. Des directions détentrices de responsabilités qui leur sont propres et dont elles sont également imputables.

Toujours dans une perspective organisationnelle, nous avons également procédé à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les administrateurs.

Des services de qualité

Côté clinique, l'année a aussi été très fertile en développements avec, au premier chef, l'évaluation de la qualité des services offerts par le centre. La clientèle, les cliniciens et les partenaires ont été tour à tour interrogés, les uns par sondage via le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), les autres au moyen d'enquêtes ou de questionnaires menés par le Service à la communauté. La synthèse des trois volets d'évaluation démontre un niveau de satisfaction élevée chez notre clientèle. Les usagers, les cliniciens et une majorité de nos partenaires reconnaissent que la chaîne des programmes et services répond bien aux besoins de la clientèle toxicomane. Le maintien de la réduction des méfaits est souhaité par les trois groupes à l'étude. Toutefois, l'amélioration de l'accessibilité ainsi que des délais d'attente sont une constante du sondage. Des efforts seront faits en ce sens au cours de la prochaine année.

Certains projets cliniques particuliers ont également vu le jour en 2000-2001. C'est le cas notamment de la Clinique Cormier-Lafontaine. Mise sur pied en collaboration avec le Centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, le nouveau service verra à desservir les clientèles traditionnellement laissées-pour-compte, qu'elles présentent des problèmes de santé mentale ou vivent en situation d'itinérance.

Dans le même ordre d'idée, le Centre s'est également vu confier le mandat, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, d'offrir des services aux clientèles présentant des problèmes de jeu excessif. Un budget de 350 000 \$ pour le traitement et de 50 000 \$ pour le recours à un conseiller financier a été rendu disponible à cet effet.

Toujours aux prises avec d'importants problèmes de recrutement de personnel médical, l'établissement s'est par ailleurs engagé, en mai 2000, dans un processus devant mener à l'adoption de protocoles relatifs aux actes médicaux délégués.

Prévention, diffusion et représentation

Enfin, le Centre a aussi consacré une attention toute particulière au développement d'activités de prévention et à la diffusion de son savoir tout au long de l'année 2000-2001. Profitant de la Semaine de la prévention en toxicomanie, l'établissement a organisé une journée rencontre des partenaires, doublée du lancement d'un outil de prévention et de promotion à l'intention du grand public. Le succès obtenu est tel que la Fondation Dollard-Cormier, partenaire financier dans le projet, a déjà signifié son intention de renouveler l'expérience en novembre 2001.

Soucieux d'accroître le rayonnement des activités de l'établissement, des efforts particuliers ont aussi été consacrés en matière de communication et ont abouti à la mise en ligne d'un site Internet et à la création du journal *Toxico-Réseau*.

Au plan national, l'expertise des représentants du centre a été mise à contribution à divers niveaux, notamment en prenant part au conseil d'administration de la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes et au Comité permanent de lutte à la toxicomanie. Un engagement loin d'être terminé, puisque le Centre a aussi été nommé fiduciaire du budget devant mener à la réalisation du Sommet mondial en toxicomanie prévu pour l'automne 2002.

Avec l'appui du ministère de la Santé et des Services sociaux, deux représentants du Centre Dollard-Cormier et une représentante du MSSS ont également fait leurs premiers pas sur la scène internationale, en rendant visite à des intervenants du secteur de la santé publique à Samara, en Russie. L'objectif de la visite était d'évaluer la pertinence de présenter un projet de collaboration entre le CDC et cette région de la Russie à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin d'améliorer les services qui y sont offerts en toxicomanie. Nous avons été impressionnés, tant par l'ampleur des besoins de cette région, que par la qualité de plusieurs structures déjà en place et le dynamisme des personnes que nous avons rencontrées. Il nous est par ailleurs clairement apparu qu'une collaboration entre le CDC et la province de Samara répondrait à un besoin réel et serait susceptible d'avoir des retombées concrètes et positives. Une proposition, agréée par les deux parties, a été élaborée. L'aide apportée se limiterait essentiellement à de la formation et à une réflexion sur l'organisation des services existant à Samara. Il est également apparu que la partie québécoise aurait beaucoup à apprendre dans le cadre d'une telle collaboration. Les démarches se poursuivent afin de trouver le financement nécessaire à la continuité de ce projet.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la confiance que nous témoignent nos partenaires et les services offerts par l'ensemble de notre personnel.

Aussi, nous tenons à remercier très sincèrement, au nom des membres du conseil d'administration et en nos noms personnels, tous les intervenants et gestionnaires pour l'excellent travail accompli au cours de la dernière année.

Enfin, les sages conseils de nos administrateurs ne sont pas non plus étrangers aux activités réalisées. Leur compétence dans chacun de leurs domaines, ainsi que leur présence active aux réunions du conseil sont grandement appréciées. Nous les remercions pour leur implication au cours de la dernière année.

Ensemble, nous continuerons de miser sur les mêmes ingrédients qui ont fait notre succès par le passé, soit une offre de service adaptée aux besoins de la clientèle. ■




Madeleine Roy, directrice générale


Jean-Marie Thibault, président

1



Direction des

SERVICES PROFESSIONNELS ET DE LA RECHERCHE

EN PLUS D'ASSUMER PLUSIEURS PROJETS RELIÉS À LA QUALITÉ DES SERVICES CLINIQUES AINSI QU'À LA VIE PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE DU CENTRE DOLLARD-CORMIER, LA RÉFLEXION SUR NOS SERVICES A ÉTÉ SANS CONTREDIT UNE ACTIVITÉ DE PREMIER PLAN AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT. CETTE ANNÉE A ÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR LA FINALISATION D'UN ENSEMBLE DE PROJETS. PLUS SPÉCIFIQUEMENT :

Le comité de réflexion

Le comité de réflexion sur les services a été créé en mai dernier dans le but de mener une réflexion sur les services de réadaptation du Centre Dollard-Cormier. Il s'inscrit dans une démarche plus large qui devrait se conclure par l'adoption d'un nouveau plan d'organisation du CDC à l'automne 2001. Animé par le directeur des services professionnels et de la recherche depuis le mois de novembre 2000, ce comité est formé de représentants des services et programmes (14 cliniciens), de la directrice générale, de la directrice des services à la clientèle toxicomane et du jeu excessif, de la coordonnatrice des services professionnels et de la secrétaire de la DSPR. Le comité a tenu jusqu'à maintenant treize journées de rencontre. Les travaux du comité ont été régulièrement soumis à la consultation auprès de toutes les équipes des services et programmes, du CM-CII et de l'équipe des coordonnateurs cliniques.

À la demande des membres du comité de réflexion, le comité de régie a rédigé une proposition énonçant des orientations pour une nouvelle organisation des services de réadaptation, le tout, à partir des principaux points de consensus du comité et des consultations auprès des usagers, des partenaires et des cliniciens. Il a également proposé la formation de plusieurs sous-comités de réflexion dont le mandat sera de définir, de façon opérationnelle, la mise en place de ces orientations. Ces sous-comités seront formés de cliniciens et de cadres directement concernés par les services visés par les diverses mesures à implanter.

Les résultats visés par cette réorganisation des services cliniques sont les suivants :

- une accessibilité accrue de nos services pour les personnes toxicomanes et leur entourage par la réduction des délais d'attente et une plus grande mobilité des intervenants;
- une plus grande flexibilité dans la façon de rendre ces services;
- une meilleure coordination entre nos services et avec les partenaires pour assurer un véritable travail en réseau;
- une mise à jour de nos approches cliniques.

La cueillette d'armes

Dans leur pratique professionnelle, les cliniciens sont confrontés à des situations qui les placent à la frontière de l'illégalité, notamment en regard de la cueillette de drogues illégales et d'armes blanches lors de l'admission de nos usagers. Devant ce fait, la Direction des services professionnels et de la recherche, conjointement avec les policiers de quartiers, ont élaboré un protocole pour encadrer cette cueillette. Grâce à une subvention de la Fondation Dollard-Cormier nous retrouvons un coffre-fort à glissière dans trois points de services pour y déposer ces objets.



Code d'éthique

Conformément aux exigences édictées par la Loi sur la santé et les services sociaux, le Centre Dollard-Cormier adoptait au courant de l'an 2000 un code d'éthique et de déontologie à l'intention de ses administrateurs. Des copies du document sont disponibles pour consultation auprès de la direction générale du Centre au (514) 385-0046.

Stages

Le Centre a accueilli 28 stagiaires comparativement à 18 l'année précédente. Cette augmentation est due en partie à la campagne de recrutement à travers le journal interne du Centre soit le *C.D.C.-Info*. Nous avons encore cette année, accueilli des étudiants de différentes disciplines et provenant de diverses maisons d'enseignement supérieur et collégial. Nous sommes heureux d'annoncer que nous recevrons dès septembre des étudiants de l'Université McGill.

De façon à favoriser l'intégration de nos stagiaires, nous avons structuré une journée d'accueil. Au cours de cette journée, trois thèmes ont été abordés, soit la réduction des méfaits dans un contexte de réadaptation, la motivation au changement ainsi que les effets de psychotropes. Le stage de formation pratique en acupuncture s'est démarqué par le nombre des usagers du Centre qui ont été rejoints. En effet, les stagiaires n'ont pu répondre à la demande croissante. En tout, 89 usagers ont bénéficié de soins spécifiques. Plusieurs stagiaires de l'étranger nous ont également contacté pour poursuivre un stage. Compte tenu du très grand nombre de demandes des maisons d'enseignement québécoises il nous a été impossible d'y donner suite. Cependant, quelques visiteurs de l'étranger ont visité notre Centre au cours de l'année.

Plusieurs intervenants du Centre Dollard-Cormier se sont impliqués dans l'enseignement universitaire, tant au plan des deux certificats en toxicomanie que des deux diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), offerts par les universités de Sherbrooke et Montréal. Notre expertise en toxicomanie est sollicitée à l'étranger. Certains intervenants ont été invités en France, pour donner des formations.

Recherche

Du côté de la recherche, le Centre a poursuivi son association avec les équipes du RISQ (Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec) et du CIRASST (Collectif d'intervention et de recherche sur les aspects sociosanitaires de la toxicomanie). Le Centre a également été l'hôte, en janvier 2001, d'un séminaire portant sur les recherches qui ont évalué l'impact des traitements en toxicomanie au Québec au cours des dix dernières années. Ce séminaire a été suivi par 150 intervenants, décideurs et chercheurs de l'ensemble du Québec et les communications qui y ont été présentées seront publiées dans un livre en novembre prochain.

On doit également souligner la création d'un comité d'éthique de la recherche en toxicomanie (CERT). Formé de personnes ayant des compétences juridiques et éthiques, de chercheurs, de cliniciens et de représentants du public et des usagers, ce comité aura pour mandat d'approuver les projets de recherche qui se dérouleront dans les centres de réadaptation en toxicomanie du Québec. Approuvé et financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, ce comité sera sous la responsabilité immédiate du conseil d'administration du Centre Dollard-Cormier.

Par ailleurs, le Centre continue de participer à de nombreux projets de recherche. Les principaux portaient sur les sujets suivants :

- les motivations de la clientèle et l'efficacité d'un programme de traitement en alcoolisme et toxicomanie;
- l'étude descriptive et évaluative d'un programme d'intervention sur la comorbidité toxicomanies-troubles mentaux;
- les interventions adaptées aux personnes toxicomanes judiciarisées;
- le processus de réadaptation et les stratégies d'intervention en toxicomanie dans les centres publics;
- consommation d'alcool, relation conjugale et santé mentale chez les couples dont l'homme est traité pour toxicomanie;
- les effets de la cocaïne sur la sexualité.

Centre québécois en toxicomanie

Le Centre québécois de documentation en toxicomanie grâce à l'appui financier de la Fondation Dollard-Cormier, a développé un site Web qui permet aux utilisateurs d'avoir accès à un ensemble de services de consultation. Le CQDT a observé une modification au plan des transactions (consultations, références, prêts). L'analyse des statistiques nous révèle que les consultations sur place accusent une baisse (10 000 comparativement à 12 000) au profit de consultations sur le site WEB qui représentent environ 1 500 demandes. Les utilisateurs proviennent principalement du Québec. Un certain nombre de demandes nous viennent de l'Europe et des États-Unis.

Afin de structurer un plan de développement et un plan d'action pour les années à venir nous avons utilisé les services d'une consultante en bibliothéconomie. Certaines de ses recommandations ont déjà été mises en place et nous sommes à planifier les étapes pour actualiser le plan de développement.

Plaintes

L'analyse des dossiers de plaintes pour l'année 2000-2001 démontre une diminution du nombre de plaintes déposées à la Direction des services professionnels et de la recherche. Au total, huit plaintes nous ont été acheminées et traitées comparativement à seize pour l'année 1999-2000. Sur les huit dossiers, deux plaintes touchaient les délais d'attente au Service de désintoxication. Il nous est impossible de trouver des points de convergence pour les autres plaintes puisque chacune porte sur des éléments qui lui sont spécifiques.

Cette année a été marquée par une plainte collective de nos partenaires du réseau de la toxicomanie. Plus spécifiquement, quinze de nos partenaires se sont réunis pour dénoncer la lourdeur de notre structure d'accueil notamment aux services de désintoxication et d'urgence. Certaines mesures correctrices ont été entreprises. Dans un premier temps une rencontre conjointe s'est tenue afin de mieux cerner l'objet de leurs insatisfactions. Un numéro de téléavertisseur disponible en tout temps s'est avéré satisfaisant pour nos partenaires. Cette façon de faire a le mérite de favoriser une communication directe et une gestion des situations problématiques sans délai. Fait à noter depuis sa mise en place, nous avons traité environ six demandes. ■

Michel Landry

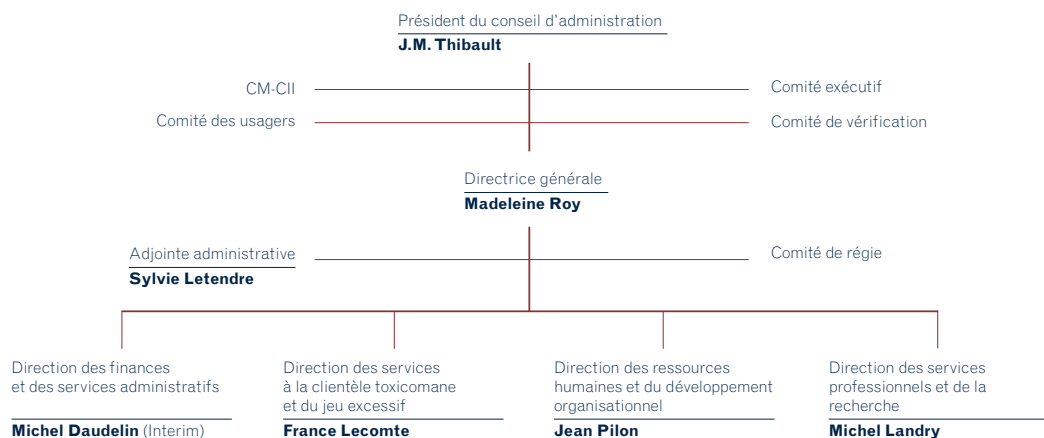
Michel Landry

Directeur des Services professionnels et de la recherche



Organigramme

2001 CENTRE DOLLARD-CORMIER





Direction des

SERVICES À LA CLIENTÈLE TOXICOMANE ET DU JEU EXCESSIF

LA DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE TOXICOMANE ET DU JEU EXCESSIF EST HEUREUSE DE VOUS PRÉSENTER SON BILAN D'ACTIVITÉS CLINIQUES. UN BILAN PRINCIPALEMENT MARQUÉ PAR UN TRAVAIL DE COLLABORATION AVEC LES AUTRES DIRECTIONS AINSI QU'AVEC NOS PARTENAIRES.

Portrait de la clientèle

Au cours de l'année 2000-2001, 5 848 personnes ont eu un dossier actif au Centre Dollard-Cormier, ce qui représente un niveau équivalent à l'année précédente. Parmi ces personnes, 2 755 avaient déjà un dossier actif au premier avril 1999 et 3 093 ont entrepris une nouvelle démarche. Notre clientèle est constituée de 64 % d'hommes et 36 % de femmes. Près de la moitié (47 %) ont entre 25 et 39 ans. Un peu plus du tiers (35 %) ont entre 40 et 64 ans. Ces deux groupes d'âge représentent conséquemment 82 % de notre clientèle. Les autres groupes d'âge se répartissent de la façon suivante : 5 % ont de 0 à 17 ans, 11 % ont de 18 à 24 ans et 2 % ont plus de 65 ans. Si l'on considère la distribution selon les substances consommées, on constate que la majorité de nos usagers (47 %) consomment plus d'une catégorie de substances (alcool, drogues illégales et médicaments), alors que 25 % consomment uniquement de l'alcool, 27 % des drogues illégales et 1 % des médicaments. Les membres de l'entourage représentent quant à eux 5 % de nos usagers.

Parmi les usagers qui ont été inscrits dans nos services, 952 ont été admis à l'interne. Ces services incluent : désintoxication, support psychologique et stabilisation pour les jeunes. Nous observons sensiblement le même niveau d'occupation que l'année dernière. La distribution des usagers admis à l'interne correspond assez fidèlement à l'ensemble de nos usagers, tant en ce qui concerne les produits consommés, qu'en matière d'âge et de sexe.

Les points saillants

La réorganisation administrative de notre direction a été un élément déterminant durant la dernière année solidifiant la Direction des services à la clientèle toxicomane et du jeu excessif. Le Service à la communauté a maintenant deux ports d'attache, soit un volet distinct d'action communautaire, au Pavillon Prince-Arthur, et un autre de représentation, de formation et d'information, au Pavillon Louvain.

Des difficultés d'organisation du travail nous ont amenés à travailler étroitement pour :

- arrimer les services de désintoxication et d'urgence ;
- améliorer le recrutement des infirmières et des médecins ;
- solutionner les difficultés de remplacement par des balises et des critères.

Comme direction, nous avons été activement impliqués dans tout le processus du comité de réflexion de notre établissement qui vise à améliorer la distribution de services et ce, en collaboration avec la Direction des services professionnels et de la recherche.

Plusieurs dossiers retiennent notre attention. Tout d'abord le Centre Dollard-Cormier, en collaboration avec le Centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, a soumis à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre un projet de troisième ligne à l'intention des personnes qui présentent une double problématique toxicomanie - santé mentale. Un projet qui a mené à la mise sur pied de la Clinique Cormier-Lafontaine qui sera

située au pavillon Prince-Arthur. Le Dr Jean-Yves Roy, psychiatre à Louis-H. Lafontaine et consultant au Centre Dollard-Cormier, assurera la direction clinique. Quant à l'équipe soignante, elle sera constituée du personnel des deux établissements fondateurs. Les travaux sont en cours et d'ici le début d'août 2001, nous serons en mesure d'intervenir auprès de cette clientèle. Le mandat de ce service sera de développer, tant dans le réseau de la santé mentale que dans celui de la toxicomanie, une expertise plus grande dans l'intervention auprès de cette clientèle, de même que des programmes de formation et de la recherche.

Nous sommes par ailleurs un membre actif au projet provincial pour la clientèle du jeu excessif. Des ententes avec nos syndicats nous ont permis d'assigner des intervenants pour deux années sur ce projet.

D'autres collaborations soulignent notre souci de travailler avec les partenaires, principalement :

- Le Projet Jessie : collaboration avec la D.P.J. et partage des connaissances.
- Le Projet M.A.R.C.O. : structure de protocole d'entente pour les personnes alcooliques, toxicomanes en urgence suicidaire.
- Le Projet M.A.P. : logements sociaux pour mères monoparentales pour soutenir l'insertion sociale et professionnelle.
- Le Projet Jeunesse montréalais.
- Le Projet d'intervention concertée sur le suicide chez les jeunes en difficulté à Montréal.
- Le Projet de prévention de la transmission du V.I.H. et des autres M.T.S. pour la région de Montréal-Centre.
- La mise en place d'un service de réponse par téléavertisseur pour faciliter les communications avec les partenaires, 24 heures, 7 jours.

De plus, notre implication dans la communauté est importante et fort appréciée aux différentes tables de concertation, par exemple à la table de concertation dans les territoires de CLSC, et dans différents comités, comme celui traitant du dossier méthadone.

Nous avons aussi été associés ou à l'origine de différents événements spéciaux :

- La journée des aînés, colloque tenu le 25 janvier 2001.
- La journée des partenaires, le 5 novembre 2000.
- Le jeu *Feu vert sur la réduction des risques* pour lequel le centre s'est vu octroyer une subvention en vue de la vente à un coût moindre.
- Le soutien et le support apportés par un intervenant, monsieur Jean LeMay, du Programme itinérance, à une usagère pour la rédaction de son livre *Bien des maux à dire...*
- La rédaction d'un guide d'accompagnement *Usage et abus de drogues de pair* avec les Centres jeunesse de Montréal.
- La Semaine de la prévention en toxicomanie a été marquée cette année par une gamme d'activités organisées conjointement par le Service à la communauté, la Direction des services professionnels et de la recherche et l'équipe de recherche du RISQ et CIRASST. Plus spécifiquement, le Centre Dollard-Cormier et

l'équipe de recherche ont reçu leurs principaux partenaires dans le cadre d'un colloque. Tour à tour, les chercheurs et les cliniciens du Centre ont présenté les résultats de leur travail. Plus de 200 organismes communautaires parapublics, le milieu de l'enseignement et de la recherche ont été rejoints. M^{me} Jinette Marci-Denault, intervenante au service à la communauté, a procédé au lancement d'un napperon promotionnel sur le thème *Êtes-vous en état de conduire?* Plus de 5 000 napperons ont été distribués. Également, dans le cadre de cette semaine, une conférence afin de rejoindre le grand public a été organisée ayant pour thème *Votre verre est-il trop plein?* La réponse, quoique timide, nous incite à reprendre l'expérience. Finalement, le Centre québécois de documentation en toxicomanie a tenu une porte ouverte et la présentation du site Web est venue couronner cette visite. L'appui de la Fondation Dollard-Cormier nous a permis de réaliser ces activités.

Des collaborations étroites ont été établies avec la Direction des ressources humaines et du développement organisationnel, en l'occurrence aux tables de négociations syndicales, pour la sélection du personnel et l'accueil des nouveaux employés, au comité de secrétariat et au niveau du plan de développement des ressources humaines.

Nous avons appuyé la Direction des finances et des services administratifs dans le dossier des mesures d'équilibre budgétaire, sans oublier ceux de la cuisine centralisée, des locaux du Service d'urgence et du Programme itinérance et du suivi des sommaires des activités.

Durant cette dernière année, une attention particulière a été portée avec la direction générale sur la circulation de l'information de notre établissement.

Je termine en soulignant le travail considérable de soutien et de cohérence avec la Direction des services professionnels et de la recherche, notamment pour :

- le questionnaire sur la qualité des services ;
- l'analyse des rapports d'événements ;
- les évaluations complexes de la clientèle ;
- la gestion des situations cliniques complexes.

Le bilan de cette année est fort élogieux. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le travail exceptionnel des intervenants qui supportent le mandat de notre établissement. ■

France Lecomte

France Lecomte

Directrice des services à la clientèle toxicomane et du jeu excessif



Direction des FINANCES ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

EN PLUS D'ASSURER LA CONTINUITÉ AU NIVEAU DES OPÉRATIONS COURANTES, LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS S'EST IMPLIQUÉE DANS DIFFÉRENTS PROJETS OU DÉVELOPPEMENTS. AINSI, L'ÉQUIPE DES RESSOURCES FINANCIÈRES A CONTINUÉ SON IMPLICATION AU NIVEAU DES SUIVIS BUDGÉTAIRES PÉRIODIQUES EN DÉVELOPPANT, EN IMPLANTANT ET EN PRODUISANT DE NOUVEAUX OUTILS POUR L'ÉQUIPE DE DIRECTION. AU NIVEAU DES APPROVISIONNEMENTS, LE TERRAIN A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR L'INFORMATISATION GRADUELLE DE LA FONCTION AU DÉBUT DE L'AUTOMNE 2001. DE MÊME, NOUS AVONS DÉBUTÉ LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DU MOBILIER DE L'ÉTABLISSEMENT, AFIN D'EN FAIRE LA MISE À JOUR. IL S'AGIT D'UN TRAVAIL D'ENVERGURE QUI SE TERMINERA AU DÉBUT DU PROCHAIN EXERCICE FINANCIER.

Au niveau des installations, deux projets retiennent l'attention : celui de la nouvelle Clinique Cormier-Lafontaine dont l'aménagement sera complété à l'été 2001, et celui de l'Urgence-Toxico dont les plans résultent d'une collaboration étroite avec le personnel du service et avec l'Association pour la santé et la sécurité du travail, secteur Affaires sociales (ASSTAS) et qui seront réalisés au cours de 2001.

À propos du mandat de gestion du site de l'Ex-Centre Hospitalier Sainte-Jeanne-d'Arc confié à l'établissement par le liquidateur et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre depuis 1998, les activités réalisées concernent le maintien des actifs et la location d'espaces additionnels au Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (CRAN) à compter de juillet 2001.

L'établissement a également accepté le mandat de gestion du projet d'agrandissement-rénovation pour accueillir le CHSLD Saint-Georges au site de l'Ex-Centre hospitalier Sainte-Jeanne-d'Arc à compter d'avril 2003. Pour ce faire, nous sommes assurés de la collaboration de plusieurs intervenants du MSSS, de la Régie régionale, de la Corporation d'hébergement du Québec et du CHSLD Saint-Georges. Le projet en est présentement à l'étape des plans préliminaires.

Côté finances, l'établissement atteint cette année l'équilibre budgétaire, après quelques années difficiles. En effet, on rapporte un surplus de 292 842 \$ au niveau des activités principales, et un surplus de 124 886 \$ au niveau des activités accessoires. Par ailleurs, l'établissement a reçu de la Fondation Dollard-Cormier un montant de 16 135 \$ pour des abonnements à des périodiques par le Centre québécois de documentation en toxicomanie (CQDT), pour du matériel de sécurité, pour de la publicité et pour financer des activités lors de la Semaine de la prévention de la toxicomanie.

Vous trouverez plus loin, l'état des résultats du fonds d'exploitation, les bilans ainsi que le rapport du vérificateur externe. ■

Michel Daudelin
Directeur des finances et des services administratifs (par intérim)

20 ANS de service...
ça se fête!

Le 31 janvier 2001, le Centre Dollard-Cormier honorait les membres de son personnel ayant cumulé 20 années et plus de service dans son établissement. Un hommage à leur engagement et à leur persévérance.

À EUX TOUS, ENCORE UNE FOIS MERCI ET BRAVO !

31 ANS Lucie Martel-Chouinard, Archives • **29 ANS** Jeannine Théorêt, Service de la paie • **27 ANS** Lorraine Gariepy, Ress. familiales et int. • **26 ANS** Godelieve Asnong, Justice | Henriette Beauvilliers, AÉO | Isabelle Denis, Service à la communauté | Marguerite Dugré, Adulte | Céline Frigon, AÉO | Thérèse Lavigne, AÉO | André Pellerin, Départ (Adulte) | Anita Soucy-CADIEUX, AÉO • **25 ANS** Carole Aharie, DRH | Lise Carpentier, Santé mentale | Francine Clermont, Désintoxication | Nicole Dufresne, Archives | Denis Dusablon, Gestion de site | Nicole Hamel-Jutra, SAAQ | Germain Veilleux, Liste de rappel | Ginette Wilson, Support psychologique • **24 ANS** Roger Roy, Justice • **23 ANS** Yvon Blais, Adulte | Danielle Demers, Justice | Nicole Descombes, DRH | Michel Landry, DSP | Micheline Dufour-Soucy, Départ (Urgence) | Claire Dumouchel, Services techniques | Denis Foucreault, AÉO | Marie Lecavalier, DSP | Liane Lussier, Jeunesse externe | Andrée Martineau, AÉO | Louise Paul, Ress. familiales et int. • **22 ANS** Sophie Buckiewicz, Jeunesse externe (Foster) | Monique Gauthier, CQDT | Monique Labelle, Archives | Lorraine Mantha, Service à la communauté | Pierre Paquin, Jeunesse externe • **21 ANS** Denys Castiglio, Adulte | Rolande Chainey, Adulte | André Darche, Services techniques | Mireille Fortin, AÉO | Francine Ouimet, Départ (Ress. fam. et int.) • **20 ANS** Kristiane Maltais, Urgence-toxicomanie | Jinette Marciel-Denault, Service à la communauté | Jacques Normand, Santé mentale | Ginette Paiement-Chevarie, Justice | Claudette St-Pierre Chouinard, Services techniques | Denise Tapp-David (départ), Urgence ■



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

Aux membres du Conseil d'administration,

Nous avons vérifié les états financiers, renseignements complémentaires, données et annexes du **Centre Dollard-Cormier** pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, lequel a été présenté dans la forme prescrite par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, en conformité avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'établissement. Notre responsabilité consiste, en nous fondant sur notre vérification, à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel et les autres éléments décrits à l'annexe 1 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel et les autres éléments décrits à l'annexe 1 du Règlement sur la gestion financière sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis :

- l'établissement s'est conformé aux dispositions de la loi susmentionnée et aux règlements s'y rapportant dans la mesure où en sont touchés ses revenus ou ses dépenses ou son volume de services ou d'activités;
- l'établissement s'est conformé aux explications et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel;
- les pratiques comptables de l'établissement sont conformes aux normes et définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- les unités de mesure utilisées par l'établissement sont conformes aux définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- les données quantitatives soumises par l'établissement sont fondées sur des méthodes valables d'enregistrement et de contrôle;
- les procédures de contrôle interne suivies par l'établissement relativement aux données financières sont valables;
- l'établissement s'est conformé aux directives administratives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux et par la Régie régionale de Montréal-Centre.

Le rapport financier annuel donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'établissement au 31 mars 2001, ainsi que de ses revenus et dépenses, de son évolution de la situation financière et des données financières et quantitatives de ses centres d'activités pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes et aux pratiques comptables reconnues dans les établissements relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.


Verrier Paquin Hébert, vérificateur

RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2001			
Fonds d'exploitation		Exercice terminé le 31 mars 2001	
État des résultats			
	2001	2000	
ACTIVITÉS PRINCIPALES			
REVENUS :			
Régie régionale ou Ministère de la Santé et des Services sociaux	14 469 312	13 900 338	
Recouvrements	366 117	298 629	
Autres	170 859	100 047	
TOTAL :	15 006 288	14 298 914	
CHARGES			
Salaires	8 385 986	7 891 981	
Avantages sociaux	2 478 265	2 452 265	
Charges sociales	1 231 912	1 199 185	
Autres	2 617 283	2 901 328	
TOTAL :	14 713 446	14 444 759	
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) des activités principales	292 842	(145 845)	
ACTIVITÉS ACCESSOIRES			
REVENUS :			
Financement public et parapublic	3 127 414	2 771 569	
Revenus commerciaux	110 366	71 391	
Revenus d'autres sources	449 017	470 210	
TOTAL :	3 686 797	3 313 170	
CHARGES :			
Salaires	772 098	670 349	
Avantages sociaux	92 908	68 113	
Charges sociales	56 289	61 585	
Autres	2 640 616	2 444 427	
TOTAL :	3 561 911	3 234 474	
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) des activités accessoires	124 886	78 696	
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) du fonds d'exploitation	417 728	(67 149)	

RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2001				
Fonds d'exploitation et fonds à destination spéciale			Exercice terminé le 31 mars 2001	
Bilans				
	Fonds d'exploitation		Fonds à destination spéciale	
	2001	2000	2001	2000
ACTIF				
Encaisse	2 361 266	1 242 787		
Débiteurs - BRSSS et MSSS	341 024	414 516		
Autres débiteurs	484 577	482 147	638	1 739
Charges payées d'avance	27 161	24 541		
Stocks		13 451		
Créances interfonds :				
- Fonds d'immobilisations	103 228	186 492		
- Autres fonds	138	1 239		
Autres éléments	9 062	6 345		
Total de l'actif à court terme	3 326 456	2 371 520	638	1 739
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	0	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF :	3 326 456	2 371 520	638	1 739
PASSIF				
Créateur - BRSSS et MSSS	0	0		
Autres créateurs	1 463 366	1 690 064		
Dettes interfonds :				
- Fonds d'immobilisations	0	0		
- Autres fonds	0	0	138	1 239
Revenus reportés - activités principales :				
- Régie régionale	570 687	349 406		
- Autres	150	195 452		
Revenus reportés - activités accessoires :				
- Programme d'aide aux joueurs pathologiques	333 334			
- Autres	468 702			
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME :	2 836 239	2 234 922	138	1 239
AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF	16 398	81 467	0	0
TOTAL DU PASSIF	2 852 637	2 316 389	138	1 239
SOLDE DE FONDS	473 819	55 131	500	500
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	3 326 456	2 371 520	638	1 739



Direction des

RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL A POURSUIVI SES EFFORTS TOUT AU LONG DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2001, TANT AU NIVEAU DE LA CONSOLIDATION DE LA STRUCTURE INTERNE DU SERVICE, QUE POUR L'ENSEMBLE DES DOSSIERS RESSOURCES HUMAINES.

LES PRIORITÉS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉES DEPUIS LA DERNIÈRE ANNÉE SE DÉFINISSENT COMME SUIT :

Plan de développement des ressources humaines (PDRH)

Dans le cadre de la mise en place des mécanismes prévus par la Loi sur la santé et les services sociaux, un comité de travail a été formé. Ce comité de 11 personnes dont Rachel Charbonneau, Marie Lecavalier, Paul Villemure, Jacques Normand, Hélène Pilozzi, Louise Paul, Nathalie Cloutier, Noëlla Lévesque, Line Alarie, Lucille Thérault et Jean Pilon s'est rencontré à cinq reprises pour élaborer un plan d'action. Des sous-comités se sont ensuite mis à l'œuvre pour construire un outil de diagnostic. Ce questionnaire a été envoyé à tous les membres du personnel. Nous avons eu un taux de participation de 39% soit 135 répondants sur une possibilité de 350. Présentement, nous en sommes à finaliser un rapport synthèse du diagnostic du personnel.

Reconnaissance 20 ans de service et plus

La direction du Centre Dollard-Cormier s'était donnée comme mandat de reconnaître le travail de ses employé(es) ayant 20 ans de service et plus. Un événement prenant des airs de fête a été organisé le 31 janvier 2001 où 47 personnes ont été honorées. Madame Madeleine Roy, directrice générale, a personnellement remis des certificats de reconnaissance ainsi que des cadeaux en remerciement du travail effectué durant toutes ces années au service du milieu de la réadaptation des personnes alcooliques et toxicomanes. Chaque employé a aussi reçu une photographie en guise de souvenir.

Négociation avec les accréditations syndicales

Tout au courant de l'année, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les différentes accréditations syndicales. Les ententes suivantes ont été négociées :

- registre de postes;
- allocations de déplacements et autres frais;
- modification temporaire d'un poste : article 18.15;
- reconnaissance syndicale;
- horaires flexibles, comprimés;
- poste fusionné : gardien de résidence/surveillant d'institution;
- temps supplémentaire, reprise de temps, déplacement;
- gardien de sécurité (Gestion de site), assignation long terme.

De plus, durant toute l'année, nous avons été en mesure d'agir dans les dossiers suivants :

- élaboration d'une politique concernant les comportements violents des usagers;
- organisation de différents comités;
- réaménagement du secrétariat;
- approvisionnement;
- cuisine centralisée.

Autres dossiers

- participation au comité provincial sur la détresse psychologique;
- poursuite de la mise en place des nouvelles formes d'échanges avec l'ensemble des comités de négociation;
- élaboration et planification d'une politique de dotation.

Nos préoccupations pour la prochaine année se présentent en ces termes :

1. participer à la mise en place du projet Jeu excessif et de la Clinique Cormier-Lafontaine;
2. conseiller les cadres intermédiaires dans la gestion de la convention collective;
3. poursuivre l'élaboration de nouveaux dépliants afin d'assurer une diffusion juste de l'information concernant les différents avantages sociaux;
4. revoir et finaliser les outils de gestion de la liste de rappel;

5. finaliser le dossier reclassification;
6. mettre en place des comités paritaires :
 - urgence;
 - désintoxication (sevrage);
 - soins infirmiers (remplacement et équipe volante);
7. revoir l'ensemble du dossier informatique : logistique, gestion, contrat;
8. élaborer une politique concernant l'embauche et l'orientation des nouveaux employés;
9. élaborer une politique concernant la probation en collaboration avec la Direction des services à la clientèle toxicomane et du jeu excessif. ■

Jean Pilon

Directeur des ressources humaines et du développement organisationnel

RÉPARTITION DU PERSONNEL (nombre de personnes)			
Description	Établissement Service internat	Centre de jour Programmes et services externes	TOTAL
PERSONNEL CLINIQUE	70	100	170
Éducateurs	47	45	92
Personnel infirmier	20	3	23
Psychologues	-	19	19
Travailleurs sociaux	-	10	10
Criminologues	-	7	7
Agents de relations humaines	-	4	4
Conseiller en orientation	-	1	1
Ergothérapeute	-	1	1
Organisateurs communautaires	-	2	2
Psycho-éducateurs	-	2	2
Cadres intermédiaires cliniques	3	6	9
PERSONNEL ADMINISTRATIF	3	39	42
Directeurs	-	5	5
Adjointe administrative	-	1	1
Secrétaires de direction	-	3	3
Conseillère ressources humaines	-	1	1
Conseillère financière	-	1	1
Chef services techniques	-	1	1
Techniciennes en administration	-	2	2
Commis senior comptabilité	-	1	1
Commis intermédiaire	-	1	1
Secrétaires	3	12	15
Commis senior administration	-	1	1
Archiviste	-	1	1
Bibliotechniciennes	-	2	2
Plûe-mâtres	-	2	2
Réceptionnistes	-	4	4
Acheteuse	-	1	1
PERSONNEL DE SOUTIEN	7	20	27
Cuisinier	1	-	1
Instructeurs-cuisiniers	2	1	3
Gardiens de résidence	4	1	5
Gardiens de sécurité	-	6	6
Préposés à l'entretien ménager	-	7	7
Ouvriers entretien général	-	4	4
Préposé aux terrains, ent. mén.	-	1	1
PERSONNEL DE SOUTIEN	-	-	111
GRANDS TOTAUX :	81	158	350

Un logo



Une philosophie

D'allure dynamique, le symbole articule visuellement les principales valeurs et idées clés associées au centre de réadaptation pour les alcooliques et autres toxicomanes. Ainsi, la masse de gauche représente-t-elle, à un premier niveau, une porte, point de rencontre et de partage entre le milieu extérieur et les ressources du centre de réadaptation; porte que l'on franchit particulièrement pour venir chercher des services sans toutefois quitter son milieu de vie naturel. Elle épouse également, à un second niveau, la forme d'une maison, où l'on vient trouver abri, refuge et assistance. Enfin, à un troisième niveau, elle symbolise une zone d'ombre dans la vie d'une personne alcoolique ou toxicomane, qui en obtenant de l'aide, pourrait retrouver la lumière.

La silhouette du personnage, traitée de façon sympathique inscrit la personne alcoolique ou toxicomane au cœur même de l'intervention en centre de réadaptation. Toutefois, cette personne ne peut s'inscrire dans un processus de changement que si elle y contribue et participe à sa réadaptation. Ce mouvement en est un d'action, d'envol, de conquête et de liberté.

Mission

« Selon le Plan d'organisation 1997-2000 », dans une perspective de réadaptation, le Centre Dollard-Cormier a pour mission d'améliorer l'état de santé, de bien-être, la qualité de vie et de l'intégration sociale des personnes alcooliques et toxicomanes et de leur entourage.

Pour ce faire, le Centre offre principalement des services de réadaptation aux personnes toxicomanes et à leur entourage.

Historique

Le Centre Dollard-Cormier est issu du regroupement puis de la fusion, en 1996, des trois centres de réadaptation spécialisés en toxicomanie et alcoolisme de Montréal : les centres Alternatives, Domrémy-Montréal et Préfontaine.

Il doit son nom à Dollard Cormier, un professeur de l'Université de Montréal, qui a créé en 1970, le premier laboratoire universitaire de recherche sur l'alcoolisme et les toxicomanes. Véritable pionnier dans la formation des professionnels qui s'intéressent à cette importante problématique sociale, Dollard Cormier s'est battu toute sa vie pour faire valoir les droits des personnes alcooliques et toxicomanes, incitant les intervenants à une grande ouverture d'esprit et à l'engagement personnel. Décédé en 1995, il incarne pour tout le milieu québécois de la toxicomanie, un modèle de professionnalisme et d'engagement personnel et social profond.

Territoire desservi

Le Centre Dollard-Cormier dessert la clientèle de l'ensemble de l'Île de Montréal.

Conseil d'administration

EXÉCUTIF

Président
Jean-Marie Thibault (Cooptation)

Vice-président
Guy Bélanger (Cooptation)

Trésorier
Jacques Monté (Scolaire)

Administrateur
François Thivierge (Personnel)

Secrétaire et directrice générale
Madeleine Roy

ADMINISTRATEURS

Jean-Pierre Auger (Population)
Michel Paul Beaudry (Comité des usagers)
Lyne Boudreault (Personnel)
Michel Cossette (Cooptation)
Françine Côté (Personnel)
Michael D'Amra (Fondation)
Hélène Desbiens (Fondation)
Huguet Hemmer (Population)
Patrice Lacroix (Comité des usagers)
Sylvie Léfourneau (Population)
Serge Ryan (Population)
Danielle Trussler (Cooptation)

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président
Jacques Monté

Vice-président
Michael D'Amra

Secrétaire
Huguet Hemmer

Le comité de vérification donne avis au conseil d'administration sur le choix d'un vérificateur pour nomination; il examine l'étendue du travail de vérification du vérificateur; il prend connaissance des résultats des vérifications externes et internes et s'assure que des suites sont données aux recommandations; il fait des recommandations au conseil d'administration concernant les états financiers et le rapport du vérificateur; il s'assure que les états financiers de l'établissement reflètent fidèlement la situation financière, l'évolution de celle-ci, ainsi que le résultat de ses opérations; il est à la disposition du vérificateur et des responsables de la vérification interne et leur vient en aide dans le cours de leur mandat; il formule des avis au conseil d'administration sur le contrôle interne de l'établissement et, s'il y a lieu, sur le travail de la vérification externe et interne; enfin, il réalise tout autre mandat relatif aux affaires financières de l'établissement que lui confie, de temps à autre, le conseil d'administration.

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Président
Ronald Lambert

Vice-présidente
Karen Fortin

Secrétaire
Pierre-Charles Boudrias

Membres
Violaine Lallemand
Emmanuelle Lacroix
Lorraine Mantha

Le conseil multidisciplinaire est responsable envers le conseil d'administration de constituer les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble de leurs membres; de faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par leurs membres; d'assumer toute fonction que lui confie le conseil d'administration et enfin, doit faire un rapport annuel au conseil d'administration.

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Secrétaire
Henriette Beauvilliers

Membre
Louise Brunelle

Le conseil des infirmières et infirmiers apprécie, de manière générale, la qualité des actes infirmiers posés; fait des recommandations sur les règles de soins infirmiers applicables à leurs membres; fait des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par leurs membres; assume toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration et enfin, fait un rapport annuel au conseil d'administration.

COMITÉ DES USAGERS

Président
Jules Paradis

Vice-président
Pierre Beaudet

Trésorier
Robert Raymond

Secrétaire
Michel Paul Beaudry

Conseiller
Ronald Charbonneau

Le comité des usagers a pour fonction de renseigner les usagers sur leurs droits et obligations; de promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers; d'évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services dispensés par l'établissement; de défendre les droits et intérêts des usagers; d'accompagner et assister sur demande un usager dans toutes démarches qu'il entreprend; d'établir les règles de fonctionnement du comité et enfin, de soumettre chaque année un rapport d'activités au conseil d'administration et à la Régie régionale.